



ASSOCIATION SUISSE
DES VIGNERONS-ENCAVEURS INDEPENDANTS
SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG
DER SELBSTEINKELLERNDEN WEINBAUERN
ASSOCIAZIONE SVIZZERA
VITICOLTORI-VINIFICATORI

RECOMMANDE

Mme Katia Ziegler
CONTRÔLE SUISSE
DU COMMERCE DES VINS
Stettbachstrasse 6
8600 Dübendorf

Satigny, le 30 juillet 2024

Concerne: Pour des négociations dans un climat serein

Madame la directrice,

C'est avec beaucoup d'optimisme que j'ai participé le 18 juin à la première séance de négociation en tant que représentant de l'ASVEI. Nous sommes venus avec des propositions concrètes de simplification comptable, avec des documents détaillés, dans le but de faciliter la discussion et aboutir à une solution.

En plus d'être proactifs, dès l'annonce de la négociation, **nous avons fait preuve d'ouverture et de bonne volonté**. En effet, comme vous pouvez le lire sur notre site www.asvei.ch, depuis mai 2024 nous conseillons à nos membres d'accepter la visite de vos contrôleurs, mais de leur livrer uniquement des documents adaptés à la taille de nos exploitations, à savoir:

- Les acquits ou droits de production.
- La fiche d'encavage pour chaque cépage en litre.
- La déclaration de vendange (VV20 pour certains Cantons).
- Le journal de cave avec le détail des opérations pour chaque vin.
- La liste des mises en bouteille par millésime, cépage et appellation.
- Liste des ventes en gros (vrac et bouteilles) et total annuel des ventes au détail.
- Etat du stock en cave lors du contrôle.

De plus, nous leur conseillons de régler vos factures et rappels, malgré le fait que les montants facturés pour le contrôle sont également en discussion.

Nous pensons que ces gestes contribueraient à la sérénité des discussions.

Malheureusement vous avez adopté la stratégie inverse en optant pour la provocation : trois jours après notre première séance, vos services ont envoyé une salve de "Décisions" à de nombreux vigneron-encaveurs, annonçant un avertissement assorti d'émoluments pour "absence de déclaration d'inventaire etc." En parallèle, vos services ont envoyé de nombreux "Derniers rappels" augurant de procédures de poursuites supplémentaires. Les négociations en cours portent justement sur le format de la "déclaration d'inventaire" et les documents que vous exigez, ainsi que sur le coût des contrôles qui a



ASSOCIATION SUISSE
DES VIGNERONS-ENCAVEURS INDEPENDANTS

SCHWEIZERISCHE VEREINIGUNG
DER SELBSTEINKELLERNDEN WEINBAUERN

ASSOCIAZIONE SVIZZERA
VITICOLTORI-VINIFICATORI

quadruplé. Ces courriers portent votre signature et cela ressemble plus à une provocation qu'à une erreur de timing.

Un principe élémentaire de toute négociation est d'éviter tout acte susceptible d'envenimer les discussions. Nous vous prions donc instamment de revenir sur votre décision belliqueuse en annulant tous ces avertissements indus et de le signifier par écrit à tous·tes les vigneron·nes concerné·es dans les plus brefs délais pour qu'ils·elles aient le temps de retirer leurs recours auprès de l'OFAG. Nous vous demandons également **la suspension de toutes les procédures de poursuites en cours, ainsi qu'un moratoire sur les poursuites en préparation** et ce jusqu'à la fin des négociations.

Nous avons fait preuve de bonne volonté et comptons sur votre rectitude pour rétablir un climat apaisé propice aux discussions sereines.

Dans l'attente de votre réponse que nous espérons conciliante, je vous prie d'agréer, Mme Ziegler, mes salutations les plus distinguées.


Willy Cretegnny
Président ASVEI

Copies à M. Pierre Schauenberg (OFAG) et M. le Conseiller fédéral Guy Parmelin

Lien conseils de l'ASVEI aux vigneron·s-encaveurs indépendants: www.asvei.ch/FR/lettres-type.html